



JUILLET 2018 - À rendre pour le 15 juin dernier délai

Nom :

Prénom :

Nom de l'enseignant :

Téléphone des parents :

Merci de cocher les cases correspondantes aux jours (matin, midi, mercredi et soir) où vos enfants devront être accueillis au sein de l'accueil périscolaire et aux jours où vos enfants déjeuneront au restaurant scolaire.

ACCUEIL PERISCOLAIRE		
	MATIN	SOIR
LU 2		
MA 3		
ME 4*		
JE 5		
VE 6		
LU 9 - ALSH		
MA 10 - ALSH		
ME 11 - ALSH		
JE 12 - ALSH		
VE 13 - ALSH		
LU 16 - ALSH		
MA 17 - ALSH		
ME 18 - ALSH		
JE 19 - ALSH		
VE 20 - ALSH		
LU 23 - ALSH		
MA 24 - ALSH		
ME 25 - ALSH		
JE 26 - ALSH		
VE 27 - ALSH		

RESTAURATION SCOLAIRE	
LU 2	
MA 3	
ME 4*	
JE 5	
VE 6	
LU 9 - ALSH	
MA 10 - ALSH	
ME 11 - ALSH	
JE 12 - ALSH	
VE 13 - ALSH	
LU 16 - ALSH	
MA 17 - ALSH	
ME 18 - ALSH	
JE 19 - ALSH	
VE 20 - ALSH	
LU 23 - ALSH	
MA 24 - ALSH	
ME 25 - ALSH	
JE 26 - ALSH	
VE 27 - ALSH	

*L'accueil de loisirs du mercredi fonctionne

- de 12h à 17h mini - 19h maxi ou de 14h à 17h mini - 19h maxi

Toute réservation repas ou accueil périscolaire, sauf cas exceptionnel (maladie justifiée par certificat médical, rendez-vous extérieur) sera facturée, en cas d'absence prévenir le service enfance jeunesse au 03.27.82.29.04 ou la mairie au 03.27.82.29.19.

Date et signature :